

Comité Départemental de Meurthe et Moselle de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)

Cyril VILLEMIN - Président

402 avenue du Maréchal Joffre

Bât. I – Entrée 1 – Appart. 9

54200 ECROUVES

☎ : 06.15.20.28.31

@ : meurthe-moselle-president@ffct.org

🌐 : www.codep54-ffct.org



Ludres, le dimanche 13 novembre 2016

Assemblée Générale Ordinaire – Ouverture et rapport moral

Bonjour à toutes et tous,

Avant d'ouvrir la partie statutaire de notre Assemblée Générale, je tiens d'abord à remercier le club « VTT Evasion Ludres », Sylvain son président et toute son équipe de bénévoles pour l'organisation de cette assemblée générale qui - après Dieulouard l'an dernier - est toujours confiée à un club local pour sa partie accueil et logistique.

Ayant répondu favorablement à notre invitation, nous comptons parmi nous les personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Pierre METZINGER, Président du Comité Départemental de Moselle de la FFCT
- Monsieur Bernard MONCHOT, Président de la Ligue Lorraine de Cyclotourisme
- Monsieur Olivier FERRE, Inspecteur Jeunesse et Sport,
- Monsieur Philippe GOETZ, Adjoint délégué aux sports de la ville de Ludres. Municipalité qu'il convient de remercier pour la mise à disposition de cette salle pour nos travaux

- Madame Nicole BERNARD nous rejoindra vers 11h pour représenter Philippe KOWALSKI, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe et Moselle.

Retenus par d'autres obligations, nous avons les excuses de :

- Monsieur Dominique LAMOULLER, Président de la Fédération française de cyclotourisme qui sera présent dimanche prochain lors de l'AG du COREG
- Monsieur Mathieu KLEIN, Président du Comité Départemental de Meurthe et Moselle
- Monsieur Pierre BOILEAU, Maire de Ludres et Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy.

En cette fin de mandat, je remercie aussi les membres du comité pour le travail effectué ces dernières années. La grande satisfaction étant que les bénévoles les plus actifs souhaitent poursuivre leurs engagements au sein de notre CODEP pour l'intérêt du cyclotourisme en Meurthe et Moselle.

Avant de poursuivre, je vous remercie d'observer une minute de silence en souvenir des cyclos qui nous ont quitté cette année.

Un an après l'effroyable soir du 13/11/2015 divers hommages ont lieu ce week-end. A notre niveau, il est toujours bénéfique de se retrouver pour ces moments d'échanges et de convivialité où le sport et les valeurs véhiculées par le cyclotourisme s'érigent et doivent continuer à s'ériger en rempart au repli sur soi et à l'individualisme.

Même si nous regrettons que chaque club ne se soit pas représenté ce matin, 20 de nos 34 associations de cyclotourisme sont néanmoins présentes et représentent 77 voix. Cette participation nous permet de dépasser aisément le quorum de 60 voix pour la tenue régulière de notre assemblée générale.

Au nom du comité, je vous remercie d'être venus nombreux à ce moment annuel important pour toute association et qui va nous permettre de vous rendre compte des actions que nous avons menées et de vous présenter les projets pour le mandat 2017/2020.

Dans le rapport moral de l'an dernier, j'évoquais 4 points (effectifs, formations, CNDS et comité) qui pouvaient être une bonne base au mandat 2017/2020. Ces points sont toujours d'actualité.



www.ffct.org

FFCT CYCLOTOURISME



SIRET N°422 526 913 00013 APE N°926C – Agrément Jeunesse et Sports N°54S1067 du 15/03/1987
Déclaration du 17/12/1991 à la Préfecture de Nancy sous le N°W543001864 (création du 27/02/1977)

Depuis plusieurs années, nos effectifs sont relativement stables en se maintenant autour de 1400 licenciés. Par rapport à l'an dernier, nous comptons 1198 renouvellements et 188 nouveaux adhérents, ce qui porte le nombre total de licenciés à 1386 (tout en sachant que ce chiffre peut encore augmenter d'ici le 1^{er} décembre). En dehors des quelques membres individuels, nos licenciés sont répartis dans 34 clubs. La perte du club de Mercy le Bas a été compensée par la création d'un club VTT à Crantenoy : « Les VTTistes du Saintois ».

Pour les prochaines années, l'objectif sera de maintenir cet effectif, voir à l'augmenter. Il ne faut pas perdre de vue que certains clubs vieillissent et risquent de disparaître si rien n'est fait. Pour cela, il faudra les accompagner à se développer, à s'ouvrir à d'autres public... à condition d'accepter de changer les habitudes et la routine, sans oublier que l'avenir reste les jeunes. **N'hésitez pas à vous former et à motiver vos comités pour accueillir des jeunes et ouvrir des écoles de cyclotourisme.**

Sur ce point primordial de l'accueil dans les clubs, je reprendrai tout simplement la conclusion de l'éditorial de la revue « Cyclotourisme » de novembre 2016 : « *Et si nous sommes assez malins, ils rejoindront bientôt nos clubs, apporteront leurs nouveautés, et il faut bien le dire, bousculeront nos habitudes... sauf si nous refusons d'être bousculés. Il nous restera alors à les regarder passer, regarder passer le temps et le souvenir de notre cher club disparu faute de combattants. Triste perspective* ».

Dans l'édito, « ils » fait référence aux personnes qui « *n'ont pas connu Vélocio et ne font pas parti de la tranche haute de la pyramide des âges de nos licenciés* ». Plus globalement, cela doit être les féminines, les familles, les jeunes de moins de 18 ans, les jeunes majeurs ou encore la tranche des 30/50 ans trop peu nombreux dans nos effectifs.

Pour ce qui est du comité, quelques bénévoles actifs dans leurs clubs ont candidaté afin de rejoindre le comité pour ce nouveau mandat. Deux personnes se présentent cette année et nous avons bon espoir que d'autres licenciés se portent candidats dès l'an prochain. Ceci devrait nous permettre de renforcer certaines de nos commissions, mieux répartir les tâches de chacun et apporter de nouvelles idées.

Le temps que nos finances nous le permettent, les différentes aides aux clubs concernant les formatons fédérales, les séjours jeunes et les aides aux écoles de cyclotourisme seront maintenues. Une réflexion sera aussi à mener par le futur comité sur une aide qui pourrait être apportée aux clubs ne percevant pas ou plus de CNDS, le tout financé avec nos fonds propres.

Sur ce point, après une recherche dans les archives, et tout en étant conscient de la nécessité de cibler les aides sur des actions précises, il est désolant de constater que nous sommes passé de 48 à 9 % de nos clubs soutenus par Jeunesse et Sports entre 2001 à 2016. Il est également désolant que la réponse du ministère concerné soit que les structures importantes sont favorisées pour éviter le saupoudrage vers les petits clubs.

En plus de nos propres actions habituelles, le rôle du comité sera de nous faire connaître ou plutôt de mieux nous faire connaître afin de présenter nos multiples domaines d'actions auprès des différentes collectivités et partenaires.

Le rôle du comité sera aussi d'accompagner et conseiller les clubs dans leurs projets et leurs activités. Notre bulletin d'information sera beaucoup plus axé vers les clubs et leurs activités (récits de séjours, conseils, ...) et la prochaine équipe devrait proposer un moment annuel de rencontre avec les clubs qui permettra entre autres de traiter les demandes d'informations sur des sujets précis (assurances, sécurité, finances, ...).

Bien sûr, toutes les actions devront s'inscrire dans la continuité de ce qui a été précédemment entrepris par le CODEP et par la Ligue de Lorraine mais aussi dans ce qui sera entrepris par le futur comité régional et dans le cadre du prochain projet fédéral.

Vous l'aurez remarqué, ce rapport moral est beaucoup axé sur le futur. Le détail de ce qui a été réalisé en 2016 va être évoqué juste après.

Merci à toutes et à tous de votre attention.

